

L'Attestation d'Intrants utilisables en agriculture biologique

Pour aller encore plus loin que la Revue Documentaire d'Intrants et apporter des garanties supplémentaires en terme de qualité et de traçabilité, ECOCERT vous propose une prestation de contrôle permettant de valider la conformité de vos produits selon le Règlement Européen de l'agriculture biologique R(CE) n° 834/2007 et/ou selon le National Organic Program (NOP - USA) et/ou selon le Japanese Agricultural Standard (JAS - Japon).

Pourquoi choisir Ecocert ?

Ecocert propose un processus de contrôle complet et approfondi avec un **audit sur site(s) de fabrication** et revue détaillée de la demande, qui vous offre :

- Le logo « Ecocert Intrants » sur tous vos emballages et documents commerciaux attestés
- Une **Attestation commerciale** de conformité de vos produits
- Les mentions sur **l'étiquetage** de vos produits :
 - « Contrôle Ecocert SA F-32600 »
 - « Produit utilisable en agriculture biologique conformément au Règlement (CE) n°834/2007 de l'agriculture biologique »
 - « Produit conforme au NOP »
 - « Produit conforme au JAS »
- L'**expertise** et la **reconnaissance internationale** de l'organisme leader de la certification bio en France.
- Le référencement de **vos produits sur notre site internet** (www.intrants.bio) en tant que produits « Utilisables en Agriculture Biologique ».



Pour quels types de produits ?

L'**Attestation d'Intrants** « utilisables en agriculture biologique » réalisée par ECOCERT est applicable aux catégories suivantes :



FERTILISANTS

Engrais, Amendements, Activateurs de compost, Engrais foliaires...



PROTECTION DE CULTURES

Insecticides, Fongicides, Répulsifs, Acaricides, Bactéricides, Adjuvants...



NETTOYAGE ET DESINFECTION

Production végétale, Zones de stockage, Production Animale, Transformation...



FILMS DE PAILLAGES, BARRIERES PHYSIQUES INOCULANTS BACTERIENS

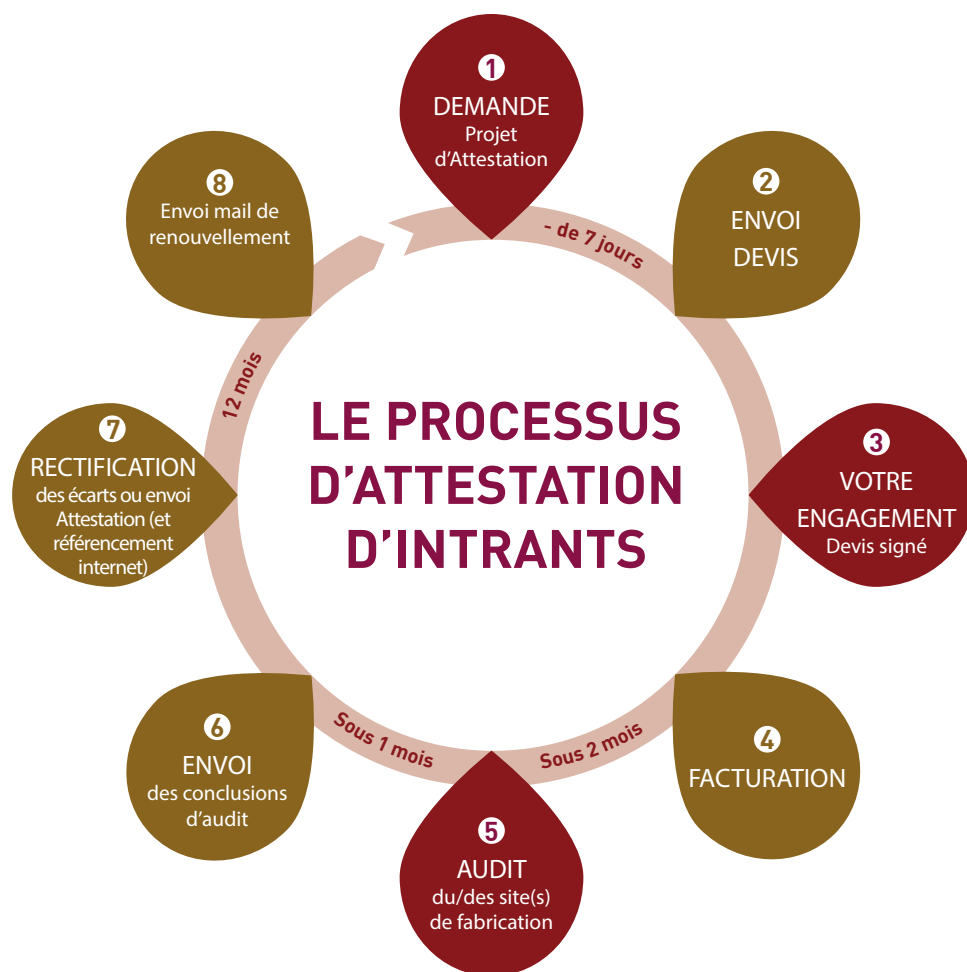
ADDITIFS ET AUXILIAIRES (mono-ingrédients)

D'autres produits peuvent être attestés, veuillez nous consulter.

Comment ça marche ?

VOUS

ECOCERT



Combien ça coûte ?

Nos tarifs prennent en compte le nombre de site de fabrication à auditer, leur situation géographique, ainsi que la quantité de produits à valider et les Normes pour lesquelles une Attestation est souhaitée.

Contactez-nous afin d'établir un devis personnalisé.

Vos produits référencés sur notre site Internet dédié

Vous bénéficiez de la publication de vos produits sur notre site, et augmentez votre visibilité auprès des professionnels et particuliers engagés dans l'AB (65% des agriculteurs bio en France sont certifiés par Ecocert et consultent le site dédié aux intrants).

Avec cet outil, nous vous offrons un rayonnement national et international, parmi plus de 4000 produits et 520 acteurs clés du marché déjà référencés.



www.intrants.bio

GROUPE
ECOCERT

SERVICE INTRANTS

ECOCERT - BP 47 - 32600 L'Isle Jourdain - France - Tél. + 33 (0)5 62 07 74 10 - Email : service.intrants@ecocert.com

www.ecocert.com/intrants - www.ecocert.com